



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 170.000.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS
REGISTRE DU COMMERCE : B 187 881 996 Tunis**

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2010

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 28 mai 2010 à 16h à l'hôtel Karthago Le Palace, les côtes de Carthage – Gammarth.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2009 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2009 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2009 ;
6. Fixation du montant des jetons de présence ;
7. Nomination de nouveaux commissaires aux comptes ;
8. Approbation de la mise en conformité des statuts de la banque avec la loi en vigueur.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité (carte jointe à la convocation).

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 25 mai 2010, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction de la Planification).

P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION